

Chartres, le 7 mai 2020

RÉSULTAT DU JURY D'ADMISSIBILITÉ

du Concours interne sur Titre
d'Ouvrier Principal de 2ème Classe
Spécialité «Espaces verts »

Le jury d'admissibilité, réuni le 6 mai 2020, a déclaré le candidat suivant admissible aux épreuves d'admission :

Concours interne : Monsieur Julien MAHIEU

Article 2 : Le Directeur-Adjoint de la Direction des Relations Humaines et de la Recherche Clinique est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour Le Directeur-Adjoint de la Direction des Relations Humaines
et de la Recherche Clinique,
Par délégation, la Responsable du Pôle Social



Manion CHINCHILLA

